

## Premières centrales hydroélectriques citoyennes en Wallonie

Christophe HAVEAUX, 18 Août 2020



Des coopératives citoyennes ont investi dans deux projets de centrales hydroélectriques sur l'Ourthe. En cours de construction, elles devraient être opérationnelles fin 2020.

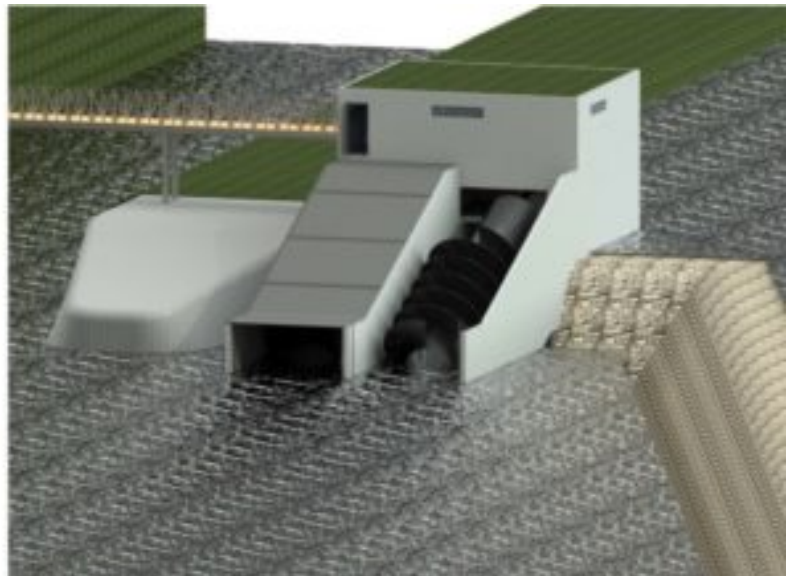
Deux chantiers inédits sont en cours sur l'Ourthe en Wallonie : deux centrales hydroélectriques en construction, à Chanxhe et aux Grosses Battes à Angleur, et co-financées par des citoyens.

Ces milliers de coopérateurs, issus d'une dizaine de coopératives actives dans la production d'énergie renouvelable, ont acquis des parts à 125€ dans ces projets et, ensemble, ont investi environ 6 millions €.

Il s'agit des premières centrales hydroélectriques wallonnes financées par des citoyens. Chacun.e peut encore rejoindre ces projets et acquérir une ou des parts à 125€.

### Petite et moyenne puissances

Sur le barrage de Chanxhe (photos ci-dessous), le projet est relativement modeste avec une centrale de 420 kW qui produira 1.600 MWh/an (l'équivalent de la consommation électrique d'environ 400 ménages) et évitera l'émission de 744 tonnes de CO2 par an. La date de mise en service est prévue pour septembre 2020.



Illus : Condroz Energies Citoyennes

Sur le barrage-écluse des Grosses Battes par contre (photo en haut de l'article), le projet s'avère de plus grande envergure avec l'installation de deux turbines hydroélectriques qui totaliseront une puissance de 1,4 MW et produiront ensemble 4.400 MWh par an (l'équivalent de la consommation électrique de 1.257 ménages) pour 2.000 tonnes de CO2 évités par an. La date de mise en service est prévue pour novembre 2020.

Ces centrales seront équipées d'échelles à poissons afin de ne pas nuire à la faune aquatique.

Parmi les partenaires des deux projets, citons HydroB, Emissions Zéro, HesbEnergie, Allons en Vent, Condroz Energies Citoyennes, Clef, Courant d'Air, Lucéole, Vent du Sud et WattArdenne.

Les deux centrales hydroélectriques seront exploitées par la société coopérative HOSe avec participation citoyenne à 50%.

## Pourquoi choisir l'hydro ?

Pour ces coopératives citoyennes, investir dans l'hydroélectricité présente plusieurs avantages.

Premièrement, cela permet de diversifier leur mix de production d'électricité renouvelable (elles sont souvent historiquement actives dans l'éolien et le photovoltaïque voire la biomasse).

La filière hydro présente ensuite l'intérêt d'une production assez stable, particulièrement durant les 6 mois frais de l'année, quand les besoins en énergie sont élevés. Elle complète dès lors très bien les productions éolienne – optimale en automne et hiver - et photovoltaïque – maximale au printemps et en été.

Par ailleurs, une centrale hydroélectrique vit deux fois plus longtemps qu'une éolienne. En outre, l'hydraulique de fleuve et rivière présente le meilleur bilan CO2 de toutes les sources connues de production d'électricité.

Enfin, l'électricité produite sera revendue à COCITER, un fournisseur 100% vert et citoyen, qui fournit déjà aux ménages l'électricité produite par 12 coopératives citoyennes – notamment éolien et photovoltaïque. Grâce à ce projet hydroélectrique, COCITER pourra ainsi compléter ses sources de production d'électricité verte au fil des saisons.

A noter que, pour le 3ème été consécutif, les centrales hydro sur les cours d'eau non navigables sont à l'arrêt à cause de la sécheresse, depuis le 6 juillet. Lire notre article [De petits producteurs hydroélectriques en perte sèche](#).

Lire également nos articles :

Réconcilier les centrales hydroélectriques et la faune piscicole en Basse-Meuse

MeryGrid, un micro-réseau local en pilotage intelligent

Hydroélectricité : Des avancées technologiques appliquées en Belgique

---

**Source URL:** <http://www.renouvelle.be/fr/actualite-belgique/premieres-centrales-hydroelectriques-citoyennes-en-wallonie>